



CENTRE DE FORMATION HORTIBAT

SIÈGE : Route Nationale, «Hameau Le Jeune Bois» 59157 Beauvois en Cambrésis.

ANTENNES : 102 Ter rue de Saint Quentin 02110 Bohain en Vermandois

19 rue Hoche 02700 Tergnier

204 rue Burgault 59113 Seclin (au sein du Domaine Napoléon)

75 rue Blanqui 59215 Abscon

SIRET : 482 155 827 00025 APE : 8559A N° Déclaration d'activité : 31 59 06203 59

03.27.85.15.37 - hortibat-formation@orange.fr



## MODULE DE FORMATION POUR LE PASSAGE DU CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNEL

### « Végétaliser un espace paysager » (CCP 2587)

### DU TITRE PROFESSIONNEL « OUVRIER DU PAYSAGE » *Formation continue de Niveau 3*

\*\*\*\*\*

#### Objectif(s) :

L'objectif de ce module de formation est d'amener le stagiaire à valider l'un des trois certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre Professionnel « Ouvrier du Paysage » ; ici il s'agit du CCP « Végétaliser un espace paysager ».

À l'issue de ce module de formation, le stagiaire sera capable d'aménager des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs). Il sera capable d'intervenir dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal. Il sera capable d'intervenir sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien). Le stagiaire sera capable de travailler seul ou en équipe.

#### Public et pré-requis :

Tous publics souhaitant exercer le métier d'ouvrier du paysage et souhaitant se qualifier.  
La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire.

#### Accès et conditions d'admission :

Entrées et sorties permanentes  
Positionnement, entretien et questionnaire

#### Durée :

273 heures en centre

#### ◆ PÉRIODE D'INTÉGRATION

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Sensibilisation au développement durable
- Adaptation du parcours de formation

#### ◆ APPORT THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire
  - \* identifier les végétaux par leur nom botanique et leur nom français
  - \* les maladies, les parasites, ou les adventices identifiés par leur nom français



- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
  - \* la réglementation en vigueur
  - \* les EPI portés
  - \* le type de traitement, son mode d'action et mode d'application
  - \* les bonnes pratiques pharmaceutiques préservant la santé et l'environnement
  - \* les méthodes alternatives au traitement
  - \* le nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
  
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
  - \* l'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur
  - \* utilisation de la motobineuse dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* la structure du sol adaptée aux besoins du couvert végétal et à ses besoins
  - \* la régularité du grammage et du semis
  - \* les finitions
  - \* le nettoyage du chantier et de ses abords , le tri des déchets et l'évacuation
  
- Planter des arbres et des arbustes
  - \* le trou de plantation adapté au végétal et aux conditions de sol
  - \* l'implantation des végétaux (conforme à un plan, aux consignes et à la réglementation)
  - \* les apports d'amendement et d'engrais adaptés au sol, au végétal et à ses besoins
  - \* la préparation du végétal avant plantation
  - \* la mise en place des végétaux (respect du collet, verticalité, tuteurage)
  - \* la cuvette d'arrosage adaptée au végétal
  - \* le plombage de la plantation
  - \* la toile de paillage et le paillage (épaisseur régulière)
  - \* le nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
  
- Réaliser un massif ornemental
  - \* l'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur
  - \* utilisation de la motobineuse dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* la structure du sol adaptée aux besoins des végétaux
  - \* l'implantation des végétaux (conforme à un plan, aux consignes et à la réglementation)
  - \* la mise en place des végétaux (respect du collet, verticalité)
  - \* fixation et mise en place de la toile de paillage et le paillage (épaisseur régulière)
  - \* les soins a apportés aux végétaux après plantation (conformes aux exigences des végétaux)
  - \* l'aspect du massif et l'esthétique recherchée
  - \* le nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Séances de formation en salle équipée de vidéo projecteurs pour la théorie (support pédagogiques et techniques).

Explications et exercices pratiques au sein de notre plateau techniques : atelier permanent jardin pédagogique, avec mises en situation réelle.

EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, jardin, matériel, salle de cours, bibliothèque, salle informatique.

La formation est assurée par notre équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.

**Suivi et évaluation :**

Un livret de compétences est établi avec progression tout au long du parcours de formation et évaluations réalisées en cours de formation.

Présentation à la session de validation pour l'obtention du CCP 2587 du Titre Professionnel Ouvrier du Paysage :

- Dossier Professionnel (DP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse)
- Entretien avec le jury

Remise d'une attestation de fin de formation accompagnée du livret de certification.

**Modalités de financement :**

- ◆ Dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF)
- ◆ Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation (prise en charge par l'OPCO)
- ◆ Dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- ◆ Dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ◆ Autofinancement

**Coût :**

14€ de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

**Accessibilité :**

Locaux : réglementation ERP

Locaux accessible aux PMR

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

**Suite de parcours possible en formation :**

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour vous présenter aux autres CCP afin d'obtenir le titre professionnel:

\* CCP 2586: Entretenir un espace paysager

\* CCP 2588: Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

**Débouchés et secteurs d'activités :**

- ⇒ Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- ⇒ Ouvrier paysagiste, ouvrier des espaces verts, agent d'entretien des parcs et jardins
- ◆ Entreprise du paysage et/ou parcs et jardins
- ◆ Sols sportifs
- ◆ Services techniques et collectivités
- ◆ Services techniques des complexes touristiques

**Taux de satisfaction / Taux de réussite :**

Note attribuée par nos stagiaires : 4/5

75% de réussite à l'examen